

## CONSEIL MUNICIPAL

22 septembre 2011

Sous la présidence de Didier FOUCHÉ, Maire

Etaient présents : Mmes Drouineau Sepré, Ms Gros, Lecomte, Guengard, Buon, Clément, Esnault, Faucher, Ledru, Merouze

Absentes excusées : Mmes Nivelais, Evrard procuration à M. Ledru

Le procès verbal de la séance précédente est approuvé.

### 1) Le point sur les dossiers

- Commerce

Depuis la dernière réunion, le commerce a ouvert à la satisfaction de tous.

L'inauguration du 2 septembre a réuni plus de 150 personnes.

Au point de vue travaux, la commune a participé :

Isolation (avant la vente) 1769 €,

Matériaux divers 1 495.44 €,

Placo 1183€ (la facture de la laine de verre est en attente)

Remplacement chauffe eau 801 €.

Il reste encore à changer la chaudière, la commission des travaux a choisi le devis de l'entreprise JPEC d'un montant de 4840.81€, car de qualité supérieure.

Plutôt que de changer deux portes donnant sur la véranda et l'extérieur, le conseil décide, en concertation avec les exploitants, de les faire murer par les agents communaux.

Et enfin un devis a été demandé à l'entreprise Boulay pour des travaux extérieurs de toiture, derrière le restaurant.

- Ecole

Clôture école verte : les travaux débuteront la première semaine d'octobre. Les agents ont démonté l'ancienne clôture et coupé la végétation. Ils doivent encore arracher les racines. Des plaques plus hautes retiendront la terre pour compenser la différence de niveau avec le voisin.

Le chauffage de l'école bleue est alimenté par une canalisation souterraine qui passe dans la cour de l'école. L'hiver dernier, nous avons constaté des déperditions parfois importantes d'eau dans le système de chauffage. Avant la rentrée, les agents ont ouvert la tranchée et constaté que le tuyau métallique était très abimé. Il a donc été procédé à son changement avec l'aide de l'entreprise JPEC. La facture est de 2 322.82

- Travaux mairie

Proposition de faire réaliser les cloisons en placo par les agents communaux. Une réunion de la commission des travaux est prévue pour arrêter la liste des entreprises retenues et programmer les travaux.

- Cantine

La commission des travaux avait retenu :

- le devis Blanchard, pour la fourniture de deux armoires froides (réfrigérateur et congélateur) d'un montant de 2 621.23

- le devis de JPEC pour le remplacement de la chaudière 4 583.07

Tous ces matériels ont été installés pendant les vacances

- Modification du PLU

La commune sur les conseils de la DDT (Direction Départementale des Territoire de la Préfecture), avait décidé d'entamer une procédure de modification simplifiée du PLU pour supprimer l'interdiction de déboucher sur la RD 20 pour toute nouvelle construction. La Préfecture lors de son contrôle de légalité s'oppose à cette révision simplifiée, en estimant qu'il ne s'agit pas d'une erreur matérielle et demande à la commune de rapporter sa délibération du 19 mai 2011.

Le conseil à l'unanimité décide de retirer cette délibération.

- Diagnostic assainissement

Hydratech a communiqué son rapport après le passage caméra et les nouvelles analyses effectuées au printemps. Une réunion aura lieu le 6 octobre à 9h pour présentation de ce rapport au conseil.

Un courrier sera envoyé au Président du SIAEP pour réitérer notre demande d'étude sur le financement du remplacement des canalisations d'eau.

## 2) Délibération fiscale

- Taxe d'aménagement (TA)

M. Gros présente au conseil le dispositif de la taxe d'aménagement qui doit remplacer la Taxe Locale d'Equipement. Une décision sera prise lors du prochain conseil.

- Décision modificative

Les différents travaux réalisés, et expliqués ci avant, nécessitent d'adopter une modification du budget.

A l'unanimité le conseil approuve la décision modificative n°2

Travaux commerce + 300 €

Chauffage école + 2400 €

Clôture école + 3200 €

Total 5900 € qui seront financés par les dépenses imprévues

- Demande de subvention

Le conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 45 € au Centre d'information sur les droits des femmes et des Familles.

## 3) Compte rendu réunions

- Communauté de communes : Sittellia, ZAC, hôtel des Sittelles, Bois Doublé.

- Réunion cantonale sur la difficulté à trouver des médecins en milieu rural  
Cette réunion a permis de savoir que 3 communes ont des projets pour accueillir des maisons médicales : Savigné, Connerré et Montfort.  
La commune souhaite s'associer même modestement au projet afin d'être partie prenante dans l'offre de soins apportée à notre population.

- Réunion d'information sur l'assainissement autonome par Performance écology, entreprise de la commune.

Cette réunion du 15 septembre dernier a permis à l'assistance de prendre connaissance de certaines évolutions techniques et réglementaires en matière d'assainissement non collectif.

- Sivos

Rentrée scolaire 169 enfants (171 à la rentrée 2009/2010) : dont 51 à Soultré, 71 à Nuillé, et 47 à Ardenay (et dont 16 issus de communes hors SIVOS);

#### 4) Questions diverses

- Gym d'Ardenay

Les cours de Gym ont lieu à Soulitré depuis le 12 septembre jusqu'à fin décembre en raison des travaux à la salle polyvalente d'Ardenay. Une participation forfaitaire a été demandée à la mairie d'Ardenay pour le chauffage et l'éclairage de 50€ par semaine. En attente de sa réponse.

- Cours de guitare :

Un professeur de guitare donne 3 cours particuliers de guitare chaque semaine. Une participation de 3€ par soir lui est demandée. Le règlement sera demandé à chaque fin de trimestre civil.

- La Poste du Breil : Le conseil, à l'unanimité est fermement opposé à toute réduction d'horaires de la poste du Breil qui porte atteinte à la qualité du service public de proximité.

- Suite aux dégâts provoqués par les orages du WE des 3 et 4/09 sur les chemins communaux, des travaux sont programmés. M. Matte présente un devis de 630€HT qui est accepté par le conseil.

A voir le chemin mitoyen avec Connerré.

- Infos diverses

Subvention de 868€ pour l'éclairage public route de la Roche

Remboursement sinistre lampadaire parking SDF par l'assurance des locataires de la SDF

La séance est levée à 23 h

Prochain conseil vendredi 4 novembre.